

Date de convocation : 05/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 09 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Josselyne MANNEVILLE, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Suzanne PONS, Liliane PLAS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE.

Absents excusés : Christelle MARROT

Monsieur Denis PARISE a été élu secrétaire de séance.

**Annule et remplace pour erreur matérielle la délibération n°2026-03-09 du 09/03/2026
Délibération 2026-03-09-BIS – VOTE DU BUDGET 2026 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable, décide d'adopter le budget de la commune de Villaudric pour l'année 2026.

Ledit budget communal, voté par chapitre, est voté en dépenses et recettes ainsi qu'il suit par 15 voix Pour, 1 voix Contre et 0 Abstention :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement		
Prévu	1 525 538.00	1 475 538.00
Résultat 2025		50 000.00
	1 525 538.00	1 525 538.00
Investissement		
Prévisions	1 105 680.14	477 099.19
RAR 2025	34 096.28	382 903.78
Résultat 2024		279 773.45
Total	1 139 776.42	1 139 776.42

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16
Pour : 15
Contre : 1
Abstention : 0

Le Maire,
P. PROVENDIER



Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 18/03/2026



ID : 031-213105810-20260309-DELIB0309BIS-DE

